



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Mémoire du Président
Proposition de financement additionnel
République du Niger
Programme de développement de l'agriculture
familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et
Zinder

Numéro du projet: 1100001688

Cote du document: EB 2022/LOT/P.5

Date: 24 novembre 2022

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 65.

Questions techniques:

Sana Jatta

Directeur régional par intérim
Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: s.jatta@ifad.org

Eric Rwabidadi

Directeur de pays
Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: e.rwabidadi@ifad.org

Table des matières

Résumé du financement	ii
I. Contexte et description du programme	1
A. Contexte	1
B. Description du programme initial	1
II. Justification du financement additionnel	2
A. Raison d'être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	4
D. Coûts, bénéfices et financement	5
III. Gestion des risques	9
A. Risques et mesures d'atténuation	9
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classement au regard du risque climatique	9
IV. Exécution du programme	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Cadre organisationnel	10
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	11
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	12
V. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VI. Recommandation	12

Appendices

- I. Cadre logique mis à jour incorporant le financement additionnel
- II. Résumé mis à jour de l'analyse économique et financière

Équipe d'exécution du projet

Directeur régional par intérim:	Sana Jatta
Directeur de pays:	Eric Rwabidadi
Responsable technique:	Daniel Martin
Responsable des finances:	Austin Tatah
Spécialiste climat et environnement:	Amath Pathe Sene
Juriste:	Aspasia Tsekeri

Résumé du financement

Institution initiatrice:	République du Niger et le FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République du Niger
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture
Coût total du programme:	207,2 millions d'USD
Montant du financement initial du FIDA:	97 millions d'USD
Conditions du financement initial du FIDA:	50% sous forme de prêt assorti de conditions particulièrement concessionnelles et 50% sous forme de don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette
Montant du financement additionnel du FIDA:	40 millions d'USD
Conditions du financement additionnel du FIDA:	80% sous forme de prêt consenti à des conditions extrêmement concessionnelles et 20% sous forme de prêt consenti à des conditions particulièrement concessionnelles sans intérêt, assortis d'un délai de remboursement de 50 ans et 40 ans respectivement, avec une commission de service de 0,10% et 0,75% respectivement, payable semestriellement sur les soldes impayés, en USD, DTS ou en EUR
Cofinanceur(s):	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
Montant du cofinancement:	FEM: 20 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Don
Contribution de l'emprunteur:	12,09 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	6,83 millions d'USD

I. Contexte et description du programme

A. Contexte

1. [Le Programme de développement de l'agriculture familiale \(ProDAF\) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder](#) a été approuvé par le Conseil d'administration d'avril 2015 pour un coût total de 207,2 millions d'USD sur une période de huit ans et est entré en vigueur le 31 mars 2015. Le plan de financement initial comprenait: les deux allocations au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA (cycles 2013-2015 et 2016-2018) d'un montant total de 97 millions d'USD (50% prêt, 50% don), ainsi que le reliquat des programmes antérieurs, s'élevant à 10,5 millions d'USD; un don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de 8,0 millions d'USD, un don du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) de 13,0 millions d'USD, un prêt du Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP) de 6,0 millions d'USD, un prêt de la Coopération italienne de 28,2 millions d'USD, ainsi qu'un cofinancement national du Gouvernement nigérien d'un montant de 33,4 millions d'USD, et une contribution des bénéficiaires à hauteur de 11,1 millions d'USD. Malgré la mobilisation des ressources depuis le démarrage du programme¹, un déficit de cofinancement de 27,2 millions d'USD reste à être comblé. Les dates initiales d'achèvement du programme et de clôture du financement sont respectivement le 30 mars 2023 et le 31 mars 2024.
2. Dans sa lettre du 24 juin 2022, le Gouvernement nigérien a adressé une requête au FIDA pour solliciter un financement additionnel en faveur du programme, afin de faire en sorte que tous les indicateurs définis lors de son élaboration soient atteints. Le Niger a porté création, par l'arrêté n° 0218/MAG/SG/DEP du 28 juillet 2022, d'un comité technique multisectoriel chargé de la formulation, en vue de travailler avec le FIDA.
3. Le présent mémorandum vise à obtenir l'approbation du Conseil d'administration pour un financement additionnel de 40 millions d'USD provenant du SAFP 2022-2024, dont 80% sous la forme d'un prêt accordé à des conditions extrêmement concessionnelles (PCEC) et 20% sous la forme d'un prêt accordé à des conditions particulièrement concessionnelles (PCPC), à compter de la date d'approbation.
4. Le but, les objectifs et les composantes du programme, ainsi que son mécanisme de mise en œuvre et ses dispositions financières resteront tels qu'ils ont été formulés à l'origine. En raison du retard accumulé, qui a été en partie causé par la pandémie de COVID-19, et par la nature des activités concernées (infrastructures), les dates d'achèvement et de clôture seront reportées de 36 mois, soit au 31 mars 2026 et au 30 septembre 2026 respectivement.
5. Le financement additionnel au ProDAF est en parfait alignement avec les stratégies nationales et le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. Il est sensible au genre, intègre les préoccupations concernant les jeunes et le climat, et est conforme aux priorités fixées pour la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12). Il est également conforme aux directives de ciblage du FIDA telles que révisées en 2019 et aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC 2017), et contribue au Plan d'action en faveur des jeunes ruraux 2019-2021, ainsi qu'à la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

B. Description du programme initial

6. Le programme est exécuté sur huit ans, de 2015 à 2023; sa zone d'intervention se situe dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. La population cible est estimée

¹ Tous les financements envisagés ont été mobilisés à l'exception de la contribution gouvernementale et celle des bénéficiaires, qui n'ont été honorées qu'à hauteur de 3,3 millions d'USD et 4,8 millions d'USD respectivement. En revanche, le montant du prêt du Fonds de l'OPEP est passé de 6 millions d'USD à 15 millions d'USD.

à 290 000 ménages (2 030 000 personnes), notamment dans les exploitations agricoles familiales, qui concentrent une majorité de femmes et de jeunes.

7. L'objectif global du programme est de contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience des ménages face aux crises. L'objectif de développement est d'augmenter durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, leur capacité d'adaptation et de résilience aux chocs externes, y compris aux changements climatiques, ainsi que leur accès aux marchés. Il comporte deux composantes techniques: i) renforcement de l'agriculture familiale durable; et ii) accès aux marchés.
8. Les impacts attendus sont : i) une réduction de l'incidence de la pauvreté et du taux de malnutrition infantile ; et ii) une hausse de 30% des revenus issus de la production agricole et des volumes de produits agricoles commercialisés.

II. Justification du financement additionnel

A. Raison d'être

9. Bien que le programme ait pu largement atteindre ses objectifs relatifs à la plupart des indicateurs, certaines activités structurantes n'ont pas pu être mises en œuvre dans la mesure où certains coûts unitaires ont été fortement sous-estimés et que le niveau de contribution des cofinanciers s'est avéré plus faible (notamment les contributions nationales, en raison de la lutte contre le terrorisme qui sévit dans le pays, qui mobilise des ressources nationales considérables). Le financement additionnel comblera une partie de ce déficit.
10. Le financement additionnel contribuera à la réduction de la pauvreté au Niger grâce à la structuration, l'amélioration de la productivité et le renforcement de la résilience face aux risques climatiques des exploitations agricoles des régions couvertes par le programme. Il contribuera à réduire la malnutrition chronique chez les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes. Le programme vise à diminuer les contraintes liées à l'accès aux plateformes de commercialisation, et à créer des structures de gestion pour toutes les infrastructures rurales commerciales créées ou réhabilitées. Il augmentera la capacité institutionnelle du Niger dans le domaine du commerce transfrontalier.
11. Ce financement permettra au programme d'atteindre ses cibles initiales dans la zone actuelle, mais également d'être reproduit à plus grande échelle dans la région de Dosso, au bénéfice de 20 000 ménages ruraux, soit 140 000 personnes.

Tableau 1
Déficit de financement par composante
(en milliers d'USD)

<i>Composantes</i>	<i>Déficit financier</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>
I. Renforcement de l'agriculture familiale durable	25 683	57
II. Accès aux marchés	12 161	35
III. Gestion et coordination du programme, suivi-évaluation et gestion des savoirs	1 091	8
Total	38 935	100

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

12. Lors de sa conception, le programme n'avait pas fait l'objet d'examen en vue d'établir son alignement avec les engagements pris au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Toutefois, après examen des activités menées, le programme est validé comme:

porteur de transformations en matière de genre;

- tenant compte des enjeux nutritionnels;
- axé sur les jeunes;
- incluant un financement climatique.

13. **Genre et jeunes.** La pauvreté affecte différemment les femmes et les hommes au Niger. En 2020, l'indice de développement humain (IDH) était de 0,321 pour les femmes, et de 0,443 pour les hommes. De même, le revenu national brut par habitant était de 536 USD pour les femmes, et de 1 859 USD pour les hommes. Ces facteurs accentuent les inégalités; le taux d'inégalité de genre au Niger est élevé (0,642), ce qui lui vaut d'être classé 154^e sur les 162 pays évalués. Le pays affiche le taux de fécondité le plus élevé au monde, soit environ 6,2 enfants par femme.
14. En plus des défis économiques, les femmes sont plus exposées aux problèmes liés à l'insécurité et aux changements climatiques.
15. Les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap (PSH) bénéficieront d'opportunités économiques viables, acquerront des compétences et des aptitudes nécessaires à leur autonomisation en vue de leur participation aux processus de prise de décision. Des quotas de bénéficiaires directs, d'un minimum de 40% pour les jeunes (de moins de 35 ans), d'un minimum de 30% pour les femmes et de 5% pour les PSH seront instaurés, ce qui contribuera à augmenter les possibilités d'emplois et de génération de revenus: i) dans la production agricole, par l'augmentation de son attractivité au moyen d'appuis à l'installation; et ii) dans les activités entrepreneuriales connexes à la production (services, transport, transformation, commercialisation).
16. **Nutrition.** Selon l'UNICEF, 15,0% des enfants souffrent de malnutrition aiguë au Niger depuis 2018. La malnutrition est une conséquence de la dégradation des terres, des sécheresses, de la pauvreté, de l'accès limité aux aliments de base et aux services essentiels, et de la croissance démographique. La pandémie de COVID-19 et les situations de fragilité poussent le pays dans une situation d'urgence en matière de malnutrition. Le retard de croissance, qui a des conséquences sur la survie et le développement cognitif de l'enfant, ainsi que sur le développement économique du pays, touche 47,8% des enfants. Les carences en micronutriments sont endémiques et plus de 70% des enfants de moins de cinq ans sont anémiques.
17. L'intégration transversale de la nutrition sera guidée par l'élaboration d'une stratégie de nutrition, avec un accent particulier sur la contribution de l'agriculture familiale dans la lutte contre la malnutrition.
18. **Changements climatiques et crise alimentaire.** Les effets les plus visibles des changements climatiques au Niger se traduisent par la sécheresse, une diminution et une mauvaise répartition des précipitations, et l'avancée continue de la désertification et les températures extrêmes. Selon l'Indice mondial des risques climatiques, le Niger se classe au 9^e rang des pays les plus touchés au monde par les événements météorologiques extrêmes².

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

19. **Ciblage géographique.** Le ProDAF interviendra dans les pôles de développement économique (PDE) initiaux des trois régions de Maradi, Tahoua et Zinder, et sera étendu à trois PDE dans la région de Dosso. Au total, 24 communes sont ciblées sur base de: i) l'indice de pauvreté régional; ii) la continuité géographique des interventions en cours; iii) le potentiel de production céréalier et pastoral, et les débouchés sur les marchés; iv) la demande du Gouvernement; et v) la présence d'acteurs économiques structurés.

² Indice mondial des risques climatiques pour l'année 2019.

20. **Ciblage des bénéficiaires.** Les fonds additionnels permettront d'atteindre les 290 000 ménages ciblés initialement, ainsi que 20 000 ménages ruraux de Dosso, soit 140 000 personnes, pour un total de 2 170 000 personnes visées.

C. Composantes, résultats et activités

Composante 1: Renforcement de l'agriculture familiale durable

Sous-composante 1.1: Aménagements structurants et productifs résilients aux risques climatiques

21. La productivité des exploitations agricoles familiales sera durablement augmentée par: i) la consolidation et l'aménagement de près de 50 000 hectares sur bassins versants (Activité structurante [AS] 1); et ii) la construction ou la réhabilitation de 75 ouvrages de mobilisation des eaux (OME) (AS2), permettant la mise en valeur de 2 600 hectares par épandage de crues.
22. Dans la logique de continuité géographique du programme, les sites retenus se situent dans les sous-bassins versants ayant bénéficié d'activités d'aménagement en amont (AS1) et font partie de PDE favorisant l'écoulement des surplus de production (composante 2).
23. Le programme poursuivra la mise en valeur de terres irrigables (AS3) sur 570 hectares. Pour promouvoir la petite irrigation, le programme poursuivra le financement à coûts partagés par l'intermédiation d'institutions financières et sur la base de garanties de l'exploitation de leurs parcelles, ainsi que d'un plan d'affaires assorti d'un autofinancement.

Sous-composante 1.2: Renforcement des capacités des acteurs ruraux

24. Autour de chaque site aménagé, le programme poursuivra la formation et la structuration des associations des usagers de l'eau et des ressources naturelles, ainsi que les brigades d'entretien des ouvrages sur les nouveaux sites, avec la participation de prestataires de service opérant dans la zone du programme.
25. L'accompagnement des irrigants visera aussi à développer des cultures irriguées porteuses par des pratiques respectueuses de l'environnement.

Sous-composante 1.3: Leadership féminin et amélioration de la sécurité nutritionnelle

26. Un ensemble d'activités spécifiques à la nutrition sera mis en œuvre au bénéfice des femmes, jeunes, adultes et PSH, dont des personnes réfugiées, déplacées et retournées, sur une base de participation volontaire. Il s'agira notamment de: i) la création et la redynamisation de groupements féminins multifonctions en lien avec le réseau national « Mata Masu Dubara » (MMD); ii) la mise en place de jardins de case orientés vers la production d'aliments à haute valeur nutritive pour les ménages les plus vulnérables bénéficiant également de kits petit élevage; iii) la mise en place de greniers féminins de soudure (GFS); iv) la promotion d'activités génératrices de revenus à partir de la transformation des produits agropastoraux; v) l'alphabétisation des femmes; et vi) la sensibilisation sur les pratiques familiales nutritionnelles essentielles par la mise en place de foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN).
27. Les fonds additionnels permettront également d'améliorer l'accès à l'eau potable pour alléger la charge de travail des femmes, avec le financement de l'aménagement de 10 points d'eau autonomes.

Composante 2: Accès aux marchés

Sous-composante 2.1: Aménagements structurants d'accès aux plateformes de commercialisation

28. Le financement additionnel permettra la réhabilitation de 176 kilomètres de pistes rurales et trois marchés de demi-gros dans les trois PDE de la région de Dosso.

Toutes les interventions seront précédées d'études d'impact environnemental et social (EIES).

Sous-composante 2.2: Modes de gestion des infrastructures et de financement des opérateurs économiques

29. Le programme soutiendra des dispositifs de gestion des infrastructures, cosignataires de partenariats public-privés locaux. Trois nouveaux groupements multiacteurs (*hadin gwiwa* en haoussa), et trois dispositifs de gestion des marchés, ainsi que 10 comités villageois d'entretien des pistes (CVEP) seront mis en place, ainsi que des activités d'ingénierie sociale.
30. Le programme prévoit d'accompagner 300 microentreprises rurales ayant des activités rentables et orientées vers le marché, dont 30 ayant des activités de transformation à haute valeur nutritive.

Sous-composante 2.3: Intégration régionale des échanges

31. L'intégration de l'économie régionale et sous-régionale visera à favoriser l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations de la zone. Ainsi, le commerce transfrontalier reposant sur un réseau dense de commercialisation sur les axes Niger-Nigéria, Niger-Tchad et Niger-Bénin est essentiel pour assurer la sécurité alimentaire du Niger.
32. En s'inscrivant dans les dynamiques sous-régionales en cours, les acquis du programme seront renforcés en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Niger (CCIN) en assurant notamment: i) la promotion des bureaux d'informations commerciales et d'assistance aux frontières (BICAF); ii) la généralisation du bon d'enlèvement et de commercialisation (BEC); et iii) l'accompagnement du secteur privé et des acteurs du commerce transfrontalier dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf), etc.

D. Coûts, bénéfices et financement

Coûts du programme

33. Le coût total du programme incluant le financement additionnel s'élève à 286,1 millions d'USD. Les coûts totaux révisés du programme par composante se présentent comme suit: i) Renforcement de l'agriculture familiale durable, 143,1 millions d'USD (50%); ii) Accès aux marchés, 111,5 millions d'USD (39%); et iii) Gestion et coordination du programme, suivi-évaluation et gestion des savoirs, 31,5 millions d'USD (11%).

Tableau 2.

Récapitulatif des financements (initial* et additionnel)
(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Reliquat programmes antérieurs	10 500	-	10 500
Prêt du FIDA	48 500	40 000	88 500
Don du FIDA	48 500	-	48 500
ASAP	13 000	-	13 000
FEM	8 000	20 000	28 000
Fonds de l'OPEP	6 000	-	6 000
Coopération Italienne (DGCS)	28 200	-	28 200
Bénéficiaires	11 100	6 838	17 938
Emprunteur	33 400	12 097	45 497
Total	207 200	78 935	286 135

* Voir les tableaux 1et 2 figurant dans le document EB 2015/114/R.8/Rev.1 pour une ventilation détaillée.

Tableau 3.
Financement additionnel: coût du programme par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

Composantes	Financement additionnel											
	Prêt additionnel du FIDA		Autres cofinanceurs (FEM)		Bénéficiaires			Emprunteur/bénéficiaire			Total	
	Montant	%	Montant	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Montant	%
I. Renforcement de l'agriculture familiale durable	13 966	35,2	19 357	48,8	517	2 572	7,8	-	3 238	8,2	39 649	50,2
II. Accès aux marchés	21 023	63,4	-	-	3 750	-	-11,2	1 645	6 766	25,4	33 184	42,0
III. Coordination du programme, suivi-évaluation et gestion des savoirs	5 011	82,1	643	10,5	-	-	-	-	448	7,4	6 102	7,8
Total	40 000	50,7	20 000	25,3	4 267	2 572	8,7	1 645	10 452	15,3	78 935	100

Tableau 4
Financement additionnel : coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Financement additionnel											
	Prêt additionnel du FIDA		Autres cofinanceurs (FEM)		Bénéficiaires			Emprunteur/bénéficiaire			Total	
	Montant	%	Montant	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Montant	%
1. Travaux	20 323	46,1	11 661	26,4	-	2 010	4,5	-	10 133	23,0	44 128	55,9
2. Équipements et matériels	964	68,9	117	8,4	-	-	0,0	-	319	22,7	1 400	1,8
3. Consultations (services)	10 976	59,7	6 833	37,2	-	562	3,1	-	-	-	18 371	23,3
4. Subventions et dons	3 582	35,3	644	6,4	4 267	-	-42,1	1 645	-	-16,2	10 137	12,8
5. Salaires, indemnités, et coûts de fonctionnement		84,8	745	15,2	-	-	0,0	-	-	-	4 899	6,2
Total	40 000	50,7	20 000	25,3	4 267	2 572	8,7	1 645	10 452	15,3	78 935	100

Tableau 5
Coût du programme par composante et par année
(en milliers d'USD)

Composantes	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I. Renforcement de l'agriculture familiale durable	4 752	3,3	12 945	9,0	20 177	14,1	26 015	18,2	21 144	14,8	12 840	9,0	3 360	2,3	2 231	1,6
II. Accès aux marchés	7 284	6,5	18 713	16,8	15 192	13,6	14 410	12,9	11 297	10,1	5 476	4,9	3 480	3,1	2 440	2,2
III. Gestion et coordination du programme, suivi-évaluation et gestion des savoirs	2 839	9,0	2 679	8,5	4 267	13,5	3 062	9,7	2 501	7,9	2 639	8,4	4 916	15,6	2 539	8,0
Total	14 875	5,2	34 337	12,0	39 636	13,9	43 487	15,2	34 942	12,2	20 955	7,3	11 756	4,1	7 210	2,5

Tableau 5 (suite)

Composantes	2023-2024		2024-2025		2025-2026		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I. Renforcement de l'agriculture familiale durable	18 716	13,1	16 349	11,4	4 585	3,2	143 114	50,0
II. Accès aux marchés	15 890	14,3	14 600	13,1	2 693	2,4	111 476	39,0
III. Gestion et coordination du programme, suivi-évaluation et gestion des savoirs	2 839	9,0	1 629	5,2	1 634	5,2	31 545	11,0
Total	37 445	13,1	32 578	11,4	8 913	3,1	286 135	100,0

7

Stratégie et plan de financement

34. La non-mobilisation des fonds de contrepartie gouvernementale, notamment en numéraire, a créé un déficit de financement de 27,2 millions d'USD. En prenant en compte les ratios de cofinancement, le déficit financier total s'élève à 78,9 millions d'USD et sera pris en charge par un financement additionnel du FIDA de 40 millions d'USD (80% sous forme de PCEC, 20% sous forme de PCPC), un cofinancement attendu du FEM de 20 millions d'USD, et une contribution du Gouvernement et des bénéficiaires à hauteur de 18,9 millions d'USD dont 13,0 millions d'USD en nature.

Décaissement

35. Le FIDA augmentera son allocation autorisée aux différentes catégories de dépenses afin de prendre en compte le financement additionnel. Aucun changement n'est prévu au mécanisme de décaissement actuel tel que défini dans la lettre à l'Emprunteur révisée à ce jour.

Résumé des avantages et 'analyse économique

36. **Les résultats de l'analyse économique** montrent que le programme est rentable, avec un taux de rentabilité économique interne (TREI) de 21,1% (scénario de base) et une valeur actuelle nette de 75,6 millions d'USD, soit 42,9 milliards de FCFA, pour un coût total de 286,1 millions d'USD. Ces résultats sont très satisfaisants. Une analyse de sensibilité conduite sur la base des risques potentiels identifiés dans le cadre de la mise œuvre des activités du programme en confirme sa robustesse.
37. **Bénéfices et bénéficiaires.** L'analyse économique et financière du programme a été mise à jour en utilisant le même coût d'opportunité du capital (OCC) que le financement initial (10%). Le taux de rentabilité économique interne du programme est estimé à 21,1%, ce qui est supérieur à l'OCC. La valeur actuelle nette du programme est positive (75,6 millions de dollars) et le ratio avantages-coûts est supérieur à 1 (1,6). Ces indicateurs confirment la faisabilité économique du programme et justifient la poursuite de l'investissement et la réduction du déficit de financement identifié à la conception.
38. **Analyse de la sensibilité.** Le programme est toujours viable si le bénéfice diminue de 15% à 35%, ou si les coûts globaux augmentent du même pourcentage. En termes d'analyse de scénario, le programme reste faisable avec une diminution simultanée des bénéfices et une augmentation des coûts de 20%. Cependant, une diminution simultanée des avantages de 25% et une augmentation des coûts de 25%, ou une diminution des avantages de 15% et une augmentation des coûts de 35% et plus compromettraient la viabilité du programme. Le programme est donc un investissement robuste et cette analyse justifie la poursuite de son financement.

Stratégie de retrait et pérennisation

39. La mise en œuvre des activités repose sur l'ingénierie sociale, qui constitue une passerelle entre les interventions et les participants, par l'intermédiaire de comités de gestion et d'associations dont les compétences sont reconnues au niveau des communes. L'approche respecte un principe de continuité territoriale, qui permet de rassembler les acteurs autour d'une dynamique de développement local, et intègre aussi les liens entre PDE, que ce soit à travers les corridors commerciaux interrégionaux et transfrontaliers, ou par la prise en compte des couloirs de passage pastoraux. Les dispositifs de gestion des infrastructures commerciales ont permis d'entretenir les infrastructures³ et d'assurer une qualité et une durabilité des services rendus. Enfin, les dispositifs de maintenance des pistes rurales

³ Les coûts de maintenance lourde restant cependant à la charge des autorités locales, en leur qualité de propriétaires des infrastructures.

permettent d'assurer la maintenance fonctionnelle⁴ en toute saison, ce qui contribue au désenclavement durable des territoires.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

40. Le niveau de risque global du programme en tenant compte des mesures d'atténuation est qualifié de **modéré**.
41. Les risques associés au programme sont liés à: i) la résurgence des troubles d'insécurité dus aux groupes armés non étatiques (GANE); ii) la préférence donnée à d'autres programmes gouvernementaux; iii) les retards et difficultés de mise en synergie des différentes sources de financement; iv) une surcharge de travail due aux exigences procédurales des différentes sources de financement; v) les changements climatiques, ainsi que l'impact environnemental et social; vi) la gestion financière et la gestion de la passation des marchés.
42. Les mesures d'atténuation comprennent: i) la participation des autorités locales et l'alignement sur les plans de développement régional et communaux; ii) la contribution au dialogue politique pour la reproduction à plus grande échelle de l'approche par PDE, et notamment l'intégration de celle-ci dans le programme pôles agro-industriels; iii) la participation de la société civile organisée en milieu rural, avec le contrôle qualité par les services techniques déconcentrés (STD) et centraux; iv) le renforcement des capacités techniques et fiduciaires des unités régionales autonomes de gestion de projet (URGP) par la Cellule nationale de représentation et d'assistance technique (CENRAT); v) la dissémination d'approches renforçant la résilience des populations rurales face aux changements climatiques.

B. Catégorie environnementale et sociale

43. **Impacts environnementaux.** Le programme vise à diminuer les impacts environnementaux de l'agriculture, en ciblant des pratiques plus efficaces (de l'utilisation des terres, de l'eau, des intrants, etc.) et durables (itinéraires techniques, promotion de la régénération naturelle assistée (RNA), conservation des eaux et des sols et défense et restauration des sols [CES/DRS], gestion des parcours pastoraux). La localisation définitive des sites d'intervention confirme qu'aucune activité ne sera réalisée à l'intérieur d'une aire protégée en vertu d'une réglementation nationale.
44. **Les impacts sociaux** des activités du programme sont positifs et liés à i) l'augmentation durable des revenus des ménages; ii) la création d'emplois autour de la production agricole et de sa commercialisation; et iii) au désenclavement des communautés, avec pour effet de nouvelles perspectives économiques et sociales. Le principal risque social reste l'accès au foncier pour les femmes et les jeunes, et au financement par les institutions financières pour tous les petits investisseurs ruraux. Des mesures d'atténuation seront prises, notamment: i) la réalisation de diagnostics fonciers participatifs, en collaboration avec les commissions foncières; ii) l'appui à la mise en place de dispositifs de gestion inclusifs; et iii) l'appui à l'installation de jeunes.
45. Le programme a été classé dans la **catégorie A**.

C. Classement au regard du risque climatique

46. À l'horizon 2100, les températures augmenteront de l'ordre de 3 à 6 °C dans l'ensemble du pays, notamment dans les régions de Maradi, Tahoua, Zinder et Dosso. L'élévation des températures aggraverait les problèmes de sécurité alimentaire et de raréfaction de l'eau, mais aussi les conflits et les crises humanitaires. Selon les projections, les précipitations totales annuelles devraient

⁴ Les coûts de réhabilitation pluriannuels restent cependant à la charge des autorités publiques.

augmenter dès 2020 dans certaines régions. Aucune tendance générale ne se dessine pour la région du cours supérieur du fleuve Niger. Les trois régions prévoient cependant une possible augmentation de la fréquence des événements pluvieux extrêmes dans le futur.

47. Le programme permet de mobiliser de manière plus efficiente les eaux de surface et, éventuellement, les eaux souterraines. Concernant la contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les interventions proposées permettent d'envisager une réduction de l'émission de CO₂ (Régénération naturelle assistée).
48. Les projections climatiques locales prévoient une augmentation de la pluviométrie lors de la saison des pluies, matérialisée notamment par une aggravation des phénomènes extrêmes, tels que les inondations. Le programme prend en compte le traitement des effets des changements climatiques, mais cette aggravation peut toutefois impacter les activités du programme. Ceci amène à proposer un classement de **risque climatique élevé**.

IV. Exécution du programme

A. Respect des politiques du FIDA

49. Le financement additionnel proposé est conforme aux politiques du FIDA, notamment au: Cadre stratégique du FIDA 2016-2025; à la politique relative aux entreprises rurales; à la Politique pour des services financiers inclusifs en milieu rural; à la Politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; au Plan d'action pour la nutrition (2019-2025); à la Politique du FIDA en matière de ciblage: Atteindre les ruraux pauvres et aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC).

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination

50. Le dispositif existant de tutelle, de pilotage et de mise œuvre du programme reste inchangé et relève des URGP autonomes, situées à Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder, qui assurent la gestion du programme sous la responsabilité d'un coordonnateur. Au niveau national, la CENRAT assure la coordination stratégique, la représentation, le contrôle qualité des interventions, et la consolidation entre les URGP. Les capacités de gestion seront renforcées compte tenu de la charge de travail occasionnée par le volume croissant des activités.
51. Les activités techniques sont mises en œuvre par des partenaires d'exécution, et le suivi et le contrôle de la qualité sont assurés par les services techniques centraux et déconcentrés.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

52. Les fonds du programme sont gérés conformément aux procédures nationales et aux procédures du FIDA en matière de gestion financière et opérationnelle. Les procédures administratives et financières sont décrites dans la lettre à l'Emprunteur et dans le manuel administratif et financier du programme.
53. Les décaissements au titre du programme se font selon les directives de décaissement du FIDA. Les méthodes de paiement direct et de compte désigné, ainsi qu'un mécanisme de décaissement fondé sur la communication des rapports financiers intérimaires s'appliquent, selon les modalités indiquées dans la lettre à l'Emprunteur. Deux comptes désignés – un pour chaque prêt du FIDA (PCEC et PCPC) – sont ouverts à la Banque centrale du Niger pour faciliter le paiement des dépenses éligibles. Le programme est inscrit sur le Portail clients du FIDA pour faciliter les retraits. L'Emprunteur sélectionnera des auditeurs externes sur une base concurrentielle, sous réserve de l'avis de non-objection du FIDA, pour auditer les comptes du programme à la fin de chaque exercice budgétaire. Les effectifs de l'unité fiduciaire de la CENRAT seront renforcés assurer la réalisation de ces tâches.

54. Le dispositif de passation des marchés en vigueur dans le cadre du programme sera reconduit avec quelques ajustements, notamment dans la définition des seuils de revue du FIDA pour tenir compte du niveau du risque évalué⁵, l'application de la procédure par défaut du FIDA en matière de sélection des firmes de consultants et l'appui de la CENRAT aux URGP au moyen d'un examen de la qualité des procédures, notamment celles relatives aux marchés importants.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

55. **Suivi-évaluation.** Le programme se conformera aux modalités de suivi-évaluation du FIDA et au système de suivi-évaluation axé sur les résultats pour suivre et transmettre les informations concernant les indicateurs clés figurant dans le cadre logique.
56. Le système de suivi-évaluation servira: i) à la préparation du programme de travail et budget annuel (PTBA); ii) au suivi de l'avancement des investissements; et iii) à l'évaluation des résultats du programme. Il s'appuiera sur les outils suivants: i) les études de base et les études thématiques; ii) le système d'information géographique; iii) des échantillons permettant de suivre l'impact au niveau des ménages bénéficiaires; iv) le suivi de la performance économique et financière; v) une plateforme informatique (géoportail et base de données); et vi) la matrice de planification stratégique pluriannuelle.
57. Le système de suivi-évaluation sera participatif et comprendra: i) le suivi interne; ii) des auto-évaluations par les bénéficiaires et les parties prenantes; iii) les missions conjointes de supervision par le Gouvernement et le FIDA; et iv) des évaluations externes périodiques.
58. **Enseignements tirés.** Les leçons apprises et les expériences à retenir ou à éviter pour l'avenir ont été discutées et analysées avec les parties prenantes et avec l'équipe du programme. Elles concernent les thèmes suivants: i) le besoin de flexibilité des approches de mise en œuvre dans un contexte de crises sécuritaire, environnementale, pastorale et de sécurité alimentaire; ii) la difficulté de suivre et d'évaluer les résultats; iii) l'installation des URGP dans les régions était un choix clé pour la réussite des interventions sur terrain; iv) les ressources en eau et les sols sont des thèmes clés prioritaires pour les bénéficiaires, et peuvent servir de levier pour le développement local.
59. **Communication stratégique, apprentissage et gestion des connaissances.** Le programme poursuivra les collaborations en cours, notamment avec le Réseau national des chambres d'agriculture (RECA) et les institutions universitaires régionales et nationales, et contribuera aux politiques sectorielles nationales sur: i) la transformation de l'agriculture familiale contribuant à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales; ii) la résilience face aux chocs climatiques par des innovations techniques et sociales (notamment dans le cadre de l'initiative Grande Muraille verte); et iii) la prise en compte des pôles de développement économique (PDE) dans l'élaboration de la stratégie nationale de promotion des pôles régionaux de développement et des pôles agro-industriels.
60. Le programme mettra l'accent sur la dissémination des leçons apprises. Des rapports annuels, des documentaires et divers produits de communication seront aussi réalisés. La communication entre pairs se fera par l'intermédiaire de groupes d'échanges thématiques, de visites d'apprentissage et d'ateliers nationaux et régionaux, ainsi que par les radios communautaires et les médias sociaux⁶.

⁵ L'évaluation des risques des programmes à partir de la matrice du Fonds fait ressortir un risque de niveau faible.

⁶ <https://www.facebook.com/niger.fida>

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

61. L'accord de financement du programme sera modifié pour y inclure le montant du financement additionnel du FIDA (40 millions d'USD), les nouvelles modalités et conditions de prêt qui seront négociées étant également précisées.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

62. Un avenant à l'accord de financement actuel entre la République du Niger et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement additionnel proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
63. La République du Niger est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
64. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme à l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

65. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel par la résolution suivante:

DÉCIDE : que le Fonds accordera à la République du Niger un prêt à des conditions extrêmement concessionnelles d'un montant de trente-deux millions de dollars des États-Unis (32 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Niger un prêt d'un montant de huit millions de dollars des États-Unis (8 000 000 USD) à des conditions particulièrement concessionnelles, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Cadre logique mis à jour incorporant le financement additionnel

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Cible additionnelle	Cible Finale révisée	Source	Fréquence	Responsabilité	
Portée ProDAF	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages									N.B Portée HH size: 7 pers/HH
	Membres des ménages - Nombre de personnes			2 030 000	140 000	2 170 000				
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés									
	Ménages dirigés par une femme - Nombre			99 825	6 800	106 625				
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef - Nombre			190 175	13 200	203 375				
	Ménages - Nombre		34%	290 000	20 000	310 000				
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet									
	Femmes - Nombre			87 000	10 000	97 000				
	Hommes - Nombre			203 000	10 000	213 000				
	Jeunes - Nombre			87 000	6 000	93 000				
	Personnes autres que les jeunes - Nombre			203 000	14 000	217 000				
Nombre total de personnes bénéficiant de services - Nombre de personnes			290 000	20 000	310 000					
Objectif du projet Contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience aux crises des ménages ruraux des régions de	Réduction du taux de malnutrition chronique chez les enfants de 0 à 59 mois						Rapports UNICEF et PAM			La stratégie d'accélération de l'i3N est opérationnelle et harmonisée avec le PNIA Mécanismes conjoints (Gouvernement du Niger et Partenaires Techniques et
	Réduction malnutrition chronique - Pourcentage	52		51		51				
	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ciblés						Enquêtes d'impact SYGRI			
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)			50%		50				

Maradi, Tahoua et Zinder	Femmes - Nombre					600	9 350				Financiers) performants de gestion des crises	
	Ménages - Nombre					600	9 350					
	Membres des ménages - Nombre					4 200	65 450					
Objectif de développement Augmenter durablement les revenus de 240 000 exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, ainsi que leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux des régions de Maradi, Tahoua et Zinder	Augmentation en moyenne de 30% de la marge brute additionnelle dans les 190,000 ha de cultures pluviales (mil/niebé de FCFA 36,000/ha à FCFA 46,800/ha)								"§ Rapport INS, i3N § Enquêtes d'impact SYGRI et complémentaire Effets/impact § Rapports partenaires et études spécifiques "			"Les risques éventuels identifiés (baisse des rendements suite à des aléas climatiques ou chocs phytosanitaires et/ou baisse des prix de vente des produits agricoles) restent dans la marge des hypothèses de l'analyse économique et financière "
	Marge brute-culture pluviale - Nombre	36000	40 000	48 000			48 000					
	Pour l'oignon, une marge brute en moyenne de FCFA 1,7 million/ha dans les 7,500 ha irrigués								"§ Rapport INS, i3N § Enquêtes d'impact SYGRI et complémentaire Effets/impact § Rapports partenaires et études spécifiques "			
	Oignon, marge brute - Nombre	284538	1 000 000	1 700 000			1 700 000					
	Membres des ménages de petits exploitants pauvres ayant reçu un appui pour faire face aux effets du changement climatique								Rapport INS, I3N, Enquetes d'impact Sygri			
	Femmes - Nombre											
	Hommes - Nombre											
	Membres des ménages - Nombre		150 000	240 000	16 800	256 800						
	SF.2.1 Ménages satisfaits des services soutenus par le projet (La cible est 80% de satisfaction (sur un total de 310000 HH)						COI					
	Membres des ménages - Nombre de personnes						1 736 000					
Ménages dirigés par une femme - Ménages						85 300						

	Ménages (%) - Pourcentage (%)														
	Ménages (nombre) - Ménages														
Effet direct L'émergence d'exploitations agricoles familiales durables permettra aux producteurs ruraux, femmes et jeunes inclus, de diversifier leurs productions, d'augmenter leurs rendements et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques	1.2.1 Ménages faisant état d'un accès amélioré à la terre, aux forêts, à l'eau ou aux plans d'eau à des fins productives														
	Ménages faisant état d'un accès amélioré à l'eau - Nombre		18 000	36 000	2 400	38 400									
	1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production											"Enquêtes d'impact SYGRI et complémentaire Effets/impact"			
	Membres des ménages - Nombre de personnes		120 000	240 000	16 600	256 600									
	2.2.1 Emplois nouveaux créés (Opportunités): At least 25% of the targeted people would get new employment/opportunities (1 in 4 people supported).														
	Emplois nouveaux - Emplois				5 000	77 500	COI								
	Emplois nouveaux - Femmes				2 500	38 750									
	Emplois nouveaux - Hommes				2 500	38 750									
	Emplois nouveaux - Jeunes				2 500	38 750									
	Petits éleveurs déclarant une augmentation de la production														
	Petits éleveurs/augmentation de leur cheptel - Nombre de personnes		18 000	15 256	1 000	16 256									
	Groupes locaux participant à des activités de gestion des ressources naturelles et du risque climatique														
	Groupes - Nombre		150	288	20	308									
	Groupements MMD installés pour 3 fédérations														
	Groupements MMD installés - Nombre		1	3	1	4									
3.2.1 Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (CO2) évitées ou de carbone fixé											"Dispositif EX-ACT de la FAO"	annual			

"Conditions climatiques favorables"
"Conditions zoo-phyto-sanitaires favorables"
"Partenariat effectif des différents projets et PTF pour un développement rationnel de la petite irrigation"
"Le système d'alerte précoce au niveau décentralisé est fonctionnel"

	Tonnes - Nombre	0	1 130 448	7 536 328	1 055 086	8 591 414					
Produit 1.1 Les aménagements productifs structurants ont accru la gestion rationnelle de l'eau et la fertilité des sols, et ainsi la résilience des exploitations familiales	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat						§ Rapports prestataires				"Sécurisation foncière préalable aux aménagements et modes de gestion négociés des sites" "Capacité d'appliquer les mesures recommandées suite à l'analyse du suivi piézométrique"
	Superficie en hectares - Superficie (ha)		20 000	21 725	2 730	24 455					
	Nbre de personnes dont les droits de propriétés ou d'usage de ressources naturelles ont été enregistrés dans les cadastres nationaux et/ou systèmes de gestion des informations géographiques										
	Persones - Nombre de personnes										
	Ouvrages de mobilisation des eaux construits/réhabilités+ (par type) (35 seuils de type 1 et 2 + 2 mini barrages en étude)						§ Rapports des STD (environnement, hydraulique)				
	Ouvrages de mobilisation des eaux construits/réhabilités - Nombre		75	134	8	142					
	Périmètres d'irrigation aménagés ou remis en état										
	Hectares of land - Superficie (ha)			2 030	280	2 310					
	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état										
	Superficie en hectares - Superficie (ha)		4 000	7 000	580	7 580					
	Groupes de gestion des ressources naturelles opérationnels (AUE, COGES sites,)										
	Groupes de gestion des ressources naturelles - Nombre		150	288	20	308					
	1.1.5 Personnes ayant accès à des services financiers dans les zones rurales										
	Nombre total d'accès aux services financiers - Nombre										
	Femmes-accès services financiers en zones rurales-épargne - Nombre										
Jeunes-accès services financiers en zones rurales-épargne - Nombre											
Person.s autres que jeunes-accès services financiers en zones rur.-épargne - Nombre											
Hommes-accès services financiers dans les zones rurales-épargne - Nombre											

	Hommes-accès services financiers dans les zones rurales-crédit - Nombre			20 546	1 400	21 946				
	Femmes - accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit - Nombre			8 805	600	9 405				
	Jeunes-accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit - Nombre			8 805	600	9 405				
	Person.s autres que jeunes-accès services financiers dns les zones rur.-crédit - Nombre			20 546	1 400	21 946				
	Personnes ayant accès-services financiers dans les zones rurales-épargne - Nombre de personnes									
	Personnes-accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit - Nombre de personnes			29 351	2 000	31 351				
Produit 1.2 Les capacités de production, de post-production et d'organisation des acteurs ruraux sont renforcées	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production						"§ Rapports des prestataires et des STD partenaires"			Accès à des intrants de qualité (engrais, semences) à un prix abordable
	Nombre total de présences aux sessions de formation - Nombre									
	Hommes formés à la production végétale - Nombre									
	Femmes formées à la production végétale - Nombre									
	Jeunes formés à la production végétale - Nombre									
	Personnes autres que les jeunes formées à la production végétale - Nombre									
	Personnes autochtones formées à la production végétale - Nombre									
	Personnes autres que des autochtones formées à la production végétale - Nombre									
	Hommes formés à la production animale - Nombre									
	Femmes formées à la production animale - Nombre									

	Jeunes formés à la production animale - Nombre								
	Personnes autres que les jeunes formées à la production animale - Nombre								
	Hommes formés à la production halieutique - Nombre								
	Femmes formées à la production halieutique - Nombre								
	Jeunes formés à la production halieutique - Nombre								
	Personnes autres que les jeunes formées à la production halieutique - Nombre								
	Personnes formées à la production végétale - Nombre de personnes	120 000	240 000	16 600	256 600				
	Personnes formées à la production animale - Nombre de personnes	12 000	30 000	2 075	32 075				
	- Nombre de personnes								
	Personnes formées à la production halieutique - Nombre de personnes								
	Superficies cultivées par des méthodes résilientes au climat								
	Superficie de terre - Superficie (ha)	150 000	210 785	27 300	238 085				
	1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques								
	Femmes - Nombre								
	Hommes - Nombre								
	Jeunes - Nombre								
	Producteurs ruraux - Nombre								
Produit 1.3 Les femmes sont organisées et leaders pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages	Groupements de femmes (MMD) sont créés/redynamisés					§ Rapports des prestataires et des STD partenaires			Les GFS sont gérés sans ingérence des communes en charge de la supervision
	Groupements de femmes (MMD) sont créés/redynamisés - Nombre	675	1 350	100	1 450				
	Greniers féminins de soudure (GFS) construits/réhabilités								
	Greniers féminins de soudure - Nombre	45	54	18	72				
	Banques d'intrants installés								
Banques d'intrants - Nombre	18	29	6	35					

	Kits productifs distribués								
	Kits productifs distribués - Nombre		12 288	15 360	300	15 660			
	Groupes de gestion d'infrastructures créés et formés								
	Groupes de gestion d'infrastructures - Nombre		63	109	29	138			
	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition						COI, MDDW methodology	baseline, mid term, completion	
	Membres des ménages bénéficiaires - Nombre								
	Nombre de personnes qui participent - Nombre								
	Ménages - Nombre			17 500	1 200	18 700			
	Femmes - Nombre	0		15 750	1 080	16 830			
	Hommes - Nombre	0		1 750	120	1 870			
	Non jeunes	0		12 250	360	12 610			
	Jeunes	0		5 250	840	6 090			
7	Effet direct	2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage							
	2: Les producteurs valorisent mieux leurs surplus de production agro-sylvo-pastorale en les commercialisant sur des marchés de demi-gros qui approvisionnent les centres de consommation nationaux et marchés transfrontaliers	Taille des ménages - Nombre de personnes							
			96 000	240 000	16 600	256 600			
		Augmentation des volumes de transaction des produits agricoles sur les 21 marchés réhabilités						§ Bilans des structures de gestion des centres de collecte satellites et des marchés de demi-gros	Echanges commerciaux stables avec les pays de la sous-région dont le Nigéria. Les institutions financières (SFD, BAGRI, banques commerciales) financent les groupes cibles.
		Augmentation des volumes de transaction des produits agricoles - Pourcentage		12	30	30	30		
	Contrôle pour améliorer le commerce transfrontalier le long des 3 corridors								
	Contrôle - Nombre		12	17	4	21			
7	Produit	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état						"§ SIG § Rapports des prestataires de services § Cartes des risques climatiques § PDC/PIA des communes "	Partenariat Public-Privé soutenu par les communes
	2.1. Les plateformes de commercialisation des produits agricoles sont construites dans les zones de concentration des productions	Nombre total d'installations - Nombre							
			6	9	3	12			
		Installations de commercialisation construites ou remises en état - Nombre							
		Installations de transformation construites ou remises en état - Nombre		-	-	-	-		
	Installations de stockage construites ou remises en état - Nombre		10	18	3	21			

Produit 2.2 Les pistes rurales facilitant la circulation dans les PDE (désenclavement des zones de production et accès aux centres de collecte satellites et marchés de demi-gros) sont réhabilitées/ construites	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées					"§ Rapports des prestataires de services et des STD (DRA/GR) § SIG § Cartes des risques climatiques"			Fonds d'entretien routier opérationnel
	Longueur des routes (km) - Longueur (km)		400	782	66				
Produit 2.3 Les acteurs ruraux (secteur privé et public) utilisent et/ou tirent profit des infrastructures économiques gérées durablement	Groupes de gestion des infrastructures financées par le programme créés (SARL, Unions de producteurs)					§ Rapports des prestataires de services (CRA, CCIAN), des institutions financières et des STD			Une culture d'épargne et de crédit se développe en milieu rural
	Groupes de gestion des infrastructures - Nombre			27	6				
	Réseaux de brigades d'entretien routier liés aux marchés créés et équipés					§ Rapports des prestataires de services (CRA, CCIAN), des institutions financières et des STD			
	Réseaux de brigades d'entretien routier - Nombre		6	9	1				
	Groupes de commercialisation créés/consolidés (par type)					§ Rapports des prestataires de services (CRA, CCIAN), des institutions financières et des STD			
	Groupes de commercialisation - Nombre		15	40	12				
	Institutions financières participant au programme* (par type)					§ Rapports des prestataires de services (CRA, CCIAN), des institutions financières et des STD			
	Institutions financières - Nombre			4	2				
1.1.6 Prestataires de services financiers soutenus dans la mise en place de stratégies de desserte, et de services et produits financiers dans les zones rurales									
Prestataires de services - Nombre			4	2				6	

Produit 2.4 Les échanges transfrontaliers sont facilités pour les acteurs des pôles de développement ciblés, pour une plus grande intégration régionale des échanges	Dispositif de suivi des flux transfrontaliers est mis en place					§ Rapports/cartes du CILSS, SIG			"Stabilité socio-politique au Nigéria; Absence de crise alimentaire majeure"
	Dispositif de suivi des flux transfrontaliers - Nombre			3	2				
	Dispositif de suivi des tracasseries routières par corridor est mis en place					§ Rapport du prestataire (CCIAN)			
	Dispositif de suivi des tracasseries routières - Nombre			3	1				
	Politique 2 Nombre de plateformes opérationnelles multi-acteurs appuyées					§ Rapports d'activités des cadres de concertation			
Nombre - Nombre			9	3	12				

Résumé mis-à-jour de l'analyse économique et financière

Tableau A

Modèles de cash flow financiers

Modèles financiers		Année1	Année2	Année3	Année4	Année5	Année6	Année7	Année8	Année9	Année10	TRI	VAN@10% (FCFA)	B/C
Production maraichères Marres, barrages, PPC, Microprojets	Oignon irrigué (ha)	-2 666 448	1 079 553	1 193 228	1 307 336	1 427 150	1 552 955	1 685 050	1 685 050	1 685 050	1 685 050	46,5%	5 035 389	1,56
	Tomate irriguée (ha)	-2 783 675	973 325	1 014 175	1 099 068	1 188 205	1 281 799	1 380 072	1 380 072	1 380 072	1 380 072	37,7%	3 717 125	1,56
	Choux irrigué (ha)	-3 042 025	754 226	813 288	875 304	940 420	1 008 792	1 080 583	1 246 283	1 246 283	1 246 283	26,7%	2 365 045	1,48
	Patate douce (ha)	-2 746 840	1 065 660	1 136 535	1 210 954	1 289 093	1 371 140	1 457 289	1 457 289	1 457 289	1 457 289	42,0%	4 246 512	2,01
	Canne à sucre (ha)	-3 101 240	701 510	762 148	825 817	892 670	962 865	1 036 570	1 036 570	1 036 570	1 036 570	23,5%	1 849 640	1,39
Micro-projets Elevage	Caprin(15-20 têtes)	-379 584	164 916	137 691	164 916	137 691	164 916	137 691	164 916	137 691	164 916	38,3%	455 462	1,77
Périmètres irrigués incubateurs pour les jeunes	Maraichage (ha)	-18 752 500	6 445 088	6 764 932	7 257 933	7 205 433	457 933	7 205 433	7 257 933	7 205 433	7 257 933	30,8%	15 988 609	1,54
Production céréalières	AssociationMil/Niébé (ha)	7 449	22 756	22 756	22 756	22 756	22 756	22 756	22 756	22 756	22 756	N/A	125 909	1,47
	AssociationMil/Sorgho/Niébé (ha)	2 330	9 245	9 245	9 245	9 245	9 245	9 245	9 245	9 245	9 245	N/A	50 520	1,22
	AssociationMil/Arachide(ha)	13 339	23 108	23 108	23 108	23 108	23 108	23 108	23 108	23 108	23 108	N/A	133 105	1,44

Tableau B

Coûts du Programme et cibles du cadre logique

COUTS DU PROGRAMME ET INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE		
COUT TOTAL DU PROJET (million USD)		286,1
Coût de base (million USD)		258,9
Bénéficiaires	2 170 000 personnes	310 000 ménages
Coût par bénéficiaire	132 USD par personne	923 USD par ménage
Composantes		Coût total (million USD)
I. Renforcement de l'agriculture familiale durable		143,1
II. Accès aux marchés		111,5
III. Coordination du programme, suivi évaluation et gestion des savoirs		31,5

Tableau C

Hypothèses principales et prix virtuels

Prévisions d'augmentation des rendements			
Cultures	Rendement (kg/ha)		Augmentation avec projet (%)
	Sans projet	Avec projet	
Céréales			
Mil en culture pure	350	560	60%
Mil en association	336	538	60%
Sorgho en culture pure	350	560	60%
Sorgho en association	162	259	60%
Légumineuses			
Niébé en association	137	219	60%
Niébé en culture pure	450	720	60%
Arachide en culture pure	490	784	60%
Arachide en association	205	328	60%
Maraichage (cultures irriguées, nouveaux aménagements) 1/			
Tomates	N/A	18 761	
Choux	N/A	12 061	
Patates douces	N/A	18 091	
Canne à sucre	N/A	28 142	
Oignon (irrigué)	N/A	24 122	

Tableau: prix financiers et économiques				
Rubrique	Unité	Prix Financier	Prix écon (FCFA)	Facteur de conversion
Productions végétales				
Mil	kg	210	210	1,0
Mil tige	kg	21	21	1,0
Sorgho	kg	200	200	1,0
Sorgho tige	kg	20	20	1,0
Niébé	kg	350	371	1,1
Niébé fane	kg	35	35	1,0
Arachide	kg	450	477	1,1
Arachide fane	sac	42	42	1,0
Oignons	kg	185	196	1,06
Feuilles Oignon	sac	500	500	1
Chou	kg	125	125	1
Tomate	kg	110	110	1
Poivron	kg	230	230	1
Patate douce	kg	100	100	1
Canne à sucre	kg	55	55	1
Acquisition des Intrants				
Semences				
Semence mil	Kg	198	198	1
Semence mil améliorée	Kg	500	500	1
Semence sorgho	Kg	196	196	1
Semence sorgho améliorée	Kg	478	478	1
Semence niébé	Kg	204	204	1
Semence niébé améliorée	Kg	500	500	1
Semence chou	Kg	25 000	25 000	1
Semence chou améliorée	Kg	1 000	1 000	1
Semence oignons	Kg	40 000	40 000	1
Semence oignons améliorée	Kg	50 000	50 000	1
Semence tomate	Kg	600	600	1
Semence tomate améliorée	Kg	-	-	1
Semence poivron	Kg	600	600	1
Semence poivron améliorée	Kg	600	600	1
Semence arachide	Kg	800	800	1
Semence arachide améliorée	Kg	1 500	1 500	1
Semence canne a sucre	bouture/ha	45 000	45 000	1
Semence patate douce	Kg	-	-	1
Semence p. douce améliorée	Kg	-	-	1
Engrais				
NPK	Kg	317	379	1,19
Sulfate de potasse	Kg	317	379	1,19
Fumure organique	charette	1 500	1 500	1,00
Engrais DAP	Kg	317	379	1,19
Urée	Kg	334	399	1,19
Produits phytosanitaires				
insecticide	sachet	5 000	3 750	1,19
Fongicide	sachet	300	225	1,19
Pesticides	litre	5 000	3 750	1,00
Main d'œuvre familiale				
Main d'œuvre saisonnière	Jour	2 000	1 500	0,75
Main d'œuvre familiale	Jour	1 000	750	0,75
Coût d'opportunité du capital	10%			
Taux de change-moyenne periode	569,3			

Tableau D
Phasage et taux d'adoption des bénéficiaires

	Unité	BENEFICIAIRES, TAUX D'ADOPTION ET PHASING												
		année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	année 6	année 7	année 8	année 9	année 10	année 11	Total	
Cultures pluviales														
	<i>Cumulés</i>	<i>ha</i>	16 356	16 356	34 245	34 245	34 245	30 156	23 512	-	17 625	16 450	4 700	227 891
		<i>ha</i>	16 356	32 712	66 957	101 203	135 448	165 605	189 116	189 116	206 741	223 191	227 891	227 891
		<i>Ménages</i>	10 904	10 904	22 830	22 830	22 830	20 104	15 675	-	11 750	10 967	3 133	151 928
Cultures maraîchères - mini barrages, mares														
	<i>Cumulés</i>	<i>ha</i>	-	-	885	295	295	-	-	-	-	-	590	-
		<i>ha</i>	-	-	885	1 180	1 475	1 475	1 475	1 475	1 475	1 475	2 065	2 065
Cultures maraîchères - mares														
	<i>Cumulés</i>	<i>ha</i>	-	-	100	200	-	-	-	-	-	-	200	-
		<i>ha</i>	-	-	100	300	300	300	300	300	300	300	500	500
		<i>Ménages</i>			5 000	5 000	3 940	1 980	1 180	0	0	0	3 160	20 260
Marchés de demi-gros	<i>Additionnels</i>	#	3	3	2	-	-	-	-	-	-	1	3	
	<i>Cumulés</i>	#	3	6	8	8	8	8	8	8	8	9	12	12
Centres de collecte	<i>Additionnels</i>	#	10	8	-	-	-	-	-	-	-	3		
	<i>Cumulés</i>	#	10	18	18	18	18	18	18	18	18	21	21	21
Pistes rurales		<i>km</i>	-	108,0	100,0	264,0	89,5					176,0		
	<i>Cumulés</i>	<i>km</i>	-	108,0	208,0	472,0	561,5	561,5	561,5	561,5	561,5	737,5	737,5	737,5
Surfaces sous GDT														
	<i>Cumulés</i>	<i>ha</i>	1 636	3 271	8 331	13 391	19 423	22 592	24 202	20 368	17 633	12 633	9 167	152 647
		<i>ha</i>	1 636	4 907	13 238	26 630	46 052	68 644	92 846	113 214	130 847	143 480	152 647	152 647
		<i>Ménages sans double comptage Pistes, Marchés, microprojets</i>	14 720	59 766	39 440	2 921	2 517	1 346	6 575	1 464	1 429	5 141	2 493	137 813
		<i>Total-Ménages ProDAF MTZ *</i>	25 624	70 670	67 270	30 752	29 287	23 430	23 430	1 464	13 179	16 108	8 786	310 000
Même hypothèse qu'à la conception du ProDAF Initial			10%	20%	40%	60%	75%							
Ménages présentés après application de taux d'adoption progressifs														

Tableau E
Cash flow économique

Tableau de calcul du TRIE et de la VAN		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Année 11	Année 12	Année 13	Année 14	Année 15	Année 16	Année 17	Année 18	Année 19	Année 20
BENEFICES M. FCFA																					
Bénéfices issus de l'agriculture pluviale		9	28	75	151	262	390	489	653	763	847	908	948	967	971	971	971	971	971	971	971
Bénéfices issus de l'agriculture irriguée		0	1 781	5 027	5 963	6 761	7 207	7 692	8 203	8 608	8 763	8 813	8 821	8 821	8 821	8 821	8 821	8 821	8 821	8 821	8 821
Bénéfices issus des marchés (PDE et CC)		0	299	1 140	2 021	2 695	2 695	2 695	2 695	2 695	2 903	3 698	3 698	3 698	3 698	3 698	3 698	3 698	3 698	3 698	3 698
Bénéfices issus des pistes		0	0	931	1 792	4 067	4 838	4 838	4 838	4 838	4 838	6 355	6 355	6 355	6 355	6 355	6 355	6 355	6 355	6 355	6 355
Externalités environnementales		23	69	185	373	645	961	1 300	1 585	1 832	2 009	2 137	2 137	2 137	2 137	2 137	2 137	2 137	2 137	2 137	2 137
Bénéfices totaux		32	2 177	7 358	10 301	14 430	16 092	17 014	17 975	18 736	19 153	21 117	21 959	21 978	21 982	21 982	21 982	21 982	21 982	21 982	21 982
COUTS																					
Coûts économiques du programme* (COSTAB**) FCFA		11 394	15 368	17 034	15 859	11 629	6 764	3 322	2 014	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169
Coûts totaux		11 394	15 368	17 034	15 859	11 629	6 764	3 322	2 014	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169	4 169
Bénéfice additionnel du PRODAF		-11 362	-13 190	-9 675	-5 558	2 801	9 328	13 692	15 961	14 567	14 984	16 948	17 790	17 809	17 813	17 813	17 813	17 813	17 813	17 813	17 813
TRIE		21,1%																			
VAN (@10%, 20 ans, M FCFA)		43 022,6																			
VAN (@10%, 20 ans, M USD)		75,6																			
VAN M (@10%, 20 ans, M FCFA)		116 646																			
VAN c (@10%, 20 ans, M FCFA)		73 623																			
B/C		1,6																			

Tableau F
Analyse de sensibilité

Variable	TRIE	Matrice risque DCP
Scénario de base	21,1%	
Diminution des prix de production de 15%	17,9%	
Diminution des prix de production de 20%	16,8%	
Diminution des prix de production de 30%	14,6%	
Augmentation des prix des intrants de 50%	20,7%	
Diminution des rendements de 15%	18,0%	Test risques environnementaux: "aléas climatiques défavorables", "baisse de niveau de la nappe phréatique"
Diminution des rendements de 20%	16,8%	Test risques économiques: "renouvellement des investissements"
Diminution des rendements de 30%	14,7%	Test risque technique: "améliorations techniques confinés aux premiers bénéficiaires"
Diminution des volumes de transaction de 20%	20,2%	Test risque économique: "durabilité des marchés de demi-gros"
		Test risque environnemental: "dégradation infrastructures suite aux aléas climatiques"